

LA COORDINATION DANS UN RESEAU DE SOINS PALLIATIFS  
d'après la SFAP  
Synthèse du Groupe Projet Coordination  
Janvier 2002

I – STRUCTURE :

Tout réseau repose sur des fondamentaux qui sont :

- un système de formation,
- un système d'information,
- un système d'évaluation,
- une coordination.

La coordination est un élément absolument fondamental concourant à l'efficacité du réseau et à sa pérennisation.

Dans un réseau de Soins Palliatifs, les particularités des situations rencontrées amènent à définir une coordination dont le contenu est probablement sensiblement différent de ce qu'il peut être dans d'autres types de réseaux.

La coordination dans un réseau de Soins Palliatifs doit être souple et s'adapter aux particularités du terrain, mais en même temps exigeante quant aux objectifs qu'elle poursuit. Ainsi, le Groupe Projet Coordination a élaboré un document décrivant les objectifs sous-tendant toute action de coordination (« points de repères »), et proposant des moyens d'action.

Quelles sont les particularités des situations rencontrées en Soins Palliatifs ?

Les réseaux de Soins Palliatifs sont élaborés afin de mettre en œuvre de façon la plus adéquate possible différentes ressources pour gérer au mieux des situations d'une grande complexité :

- Complexité liée à la multiplicité et à la gravité des problématiques posées : problématiques symptomatiques, d'évolutivité, relationnelles et psychologiques, spirituelles.
- Complexité liée à la multiplicité des intervenants, qu'ils soient professionnels, bénévoles ou participant à l'entourage de la personne malade. Il s'agit non seulement de peser l'importance de cette diversité d'intervention, mais surtout de mesurer l'importance de la confrontation de différents cadres de références.
- Complexité de part la charge émotionnelle des situations vécues, liée à la proximité de la mort.
- Complexité liée aux enjeux éthiques soulevés (par le fait même qu'inévitablement différents systèmes de valeurs sont activés).
- Complexité liée à l'objectif de décloisonnement du système de soins

Quelles sont les exigences qu'on se doit d'attendre de la coordination en Soins Palliatifs ?

La coordination en Soins Palliatifs doit permettre d'atteindre les objectifs de :

- Continuité et cohérence des soins.
- Renforcement de la sécurité dans la mise en œuvre des soins par une anticipation et une gestion adaptée des crises.

- Réassurance et soutien des proches, et des aidants au sens large.
- Amélioration continue de la qualité des soins.

Ainsi, le Groupe Projet définit trois niveaux de coordination :

### **Premier niveau de coordination ou «coordination de proximité»**

Cette coordination de proximité est centrée :

- sur la personne malade en situation de Soins Palliatifs,
- sur les proches de la personne malade.

### **Deuxième niveau de coordination ou «coordination de réassurance des soignants et des aidants»**

### **Troisième niveau de coordination ou «coordination de pilotage et de stratégie du réseau»**

- permettre au réseau de faire évoluer le système de soins.
- prendre en compte les dimensions éthiques.

Pour chaque niveau de coordination, différents objectifs sont déclinés, permettant à cette coordination d'avoir toute latitude dans la mise en œuvre des moyens permettant d'atteindre ces objectifs.

## **II - MISSIONS DE LA COORDINATION :**

Les missions de la coordination sont développées dans le document : «Repères pour une définition de la coordination».

Les éléments ci-dessous sont des éléments synthétiques et partiels.

Outre les éléments décrits ici, il faut rappeler que la coordination doit colliger et transmettre tous les éléments liés aux obstacles et aux difficultés rencontrées, à des fins d'évaluation, mais également afin de rendre évolutif le réseau et de participer à la démarche d'amélioration de la qualité.

### **Premier niveau de coordination ou « coordination de proximité »**

Les missions de la coordination sont les suivantes :

#### **1- Coordination centrée sur la personne malade en situation de Soins Palliatifs :**

- Participer au soulagement de la personne malade, de ses douleurs et des symptômes difficiles
- Favoriser l'accès de la personne malade aux aides sociales
- La coordination participe au respect du malade et de ses droits fondamentaux
- Informer la personne malade des différentes possibilités de soutien relationnel et psychologique et lui en permettre l'accès
- Assurer la continuité des soins à la sortie de l'hôpital
- Assurer la continuité des soins et leur cohérence pendant le maintien à domicile
- Assurer la continuité des soins en cas de réadmission à l'hôpital
- Assurer la sécurité des soins

#### **2- Coordination centrée sur les proches de la personne malade :**

- Aider les proches dans la mise en œuvre des soins :
- Accompagner la souffrance des proches :

### **Deuxième niveau de coordination ou «coordination de réassurance des soignants et des aidants»**

- La coordination permet la mise en œuvre d'une formation pour les soignants
- La coordination permet l'accès des soignants à du soutien
- La coordination organise et met en œuvre les moyens permettant un travail multidisciplinaire par la mise en place de protocoles interventionnels
- Elle permet l'accès aux conseils dans des situations particulières pour les soignants
- La coordination rend possible la formation et le soutien des bénévoles

### **Troisième niveau de coordination ou «coordination de pilotage et de stratégie du réseau»**

- Participer à l'évolution du système de soins :
- De plus, la coordination permet un décloisonnement du système de soins (déclouisonnement social, sanitaire...), et elle participe à l'évolutivité du réseau.
- La coordination participe à la démarche d'amélioration de la qualité
- La coordination permet l'accès au réseau de toute personne malade qui en fait la demande
- La coordination participe au développement des Soins Palliatifs
- La coordination participe à la communication autour du réseau et des Soins Palliatifs